



Type de divorce dans l'assignation

Par **devos pascale**, le **28/05/2010** à **16:08**

Bonjour,

j'ai demandé le divorce, mon mari refuse le divorce. nous avons reçu l'ordonnance de non conciliation. je souhaite que la procédure aille le plus vite possible. quel type de divorce me conseillez-vous ? est-ce que la durée d'un divorce pour faute peut être supérieure à 2 ans (principe d'altération du lien conjugal) ? puis-je lui redemander s'il accepte le principe de divorce ?

je vous remercie de votre réponse

Pascale